

## Roger STEENHAUT

Hennuyères, 3 oct. 1933 - Enghien, 17 oct. 1994

---

Existe-t-il un lien généalogique entre le défunt et ces van de Steenhout ou de Steenhault dont certains vivaient ici depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle ?<sup>(1)</sup>.

Quoi qu'il en soit, Roger, encore au biberon, se retrouve à Petit-Enghien.

Après des cours d'optique et horlogerie, de bijouterie et gemmologie, il s'installe ici.

Membre de notre société depuis une dizaine d'années, il le devient également de la Double Enghien qui doit à ses talents et à sa générosité les inscriptions figurant au revers des médailles de chacun de ses membres.

Il fait aussi partie du Fifty-One. Celui-ci prit notamment en charge la restauration du célèbre collier des Archers de Notre-Dame. Il en confia le délicat travail à Roger Steenhaut qui en démontra avec le plus grand soin les 204 pièces, en répara je ne sais combien et relivra le tout réassemblé avec de précieux commentaires<sup>(2)</sup>. Que d'heures passées à ce méticuleux ouvrage entrepris avec la curiosité de l'entomologiste, poursuivi inlassablement dans l'audace de l'explorateur pour s'achever enfin sous les lauriers du vainqueur !

Mais, par delà cette activité professionnelle de haut niveau, cette passion de la qualité, soulignons l'extrême civilité de ce bon citoyen, sa serviabilité dans la plus grande des modesties. Et pourquoi pas sa bonne humeur ? N'est-elle pas aussi une vertu civique ?

---

(1) R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises*, dans *Tablettes du Hainaut*, liv. VII, rec. IX, s.d., pp. 189-196.

(2) V. à ce sujet Y. DELANNOY, *Le collier du Grand Serment des Archers de Notre-Dame* (XVII<sup>e</sup> s.), dans *Chronique du Serment d'Enghien*, n° 12, 1993, pp. 22-24.

Or donc, gardons le précieux souvenir de ce sourire qu'il avait généreux et qui lui faisait onduler ses belles moustaches ainsi que la bise, les épis mûrs.

Mais qui pouvait se douter que la maturité était si proche de la moisson ?

Roger avait épousé Marie Clerebaut dont il aura deux filles : Marie-Line (1958) et Myriam (1959).

Nous tenons à leur renouveler l'assurance de notre profonde sympathie.